



De: Xavier DEMEZOY xd@demeuzoy-avocat.com
Objet: Re: W à Paris 4ème
Date: 21 mai 2019 à 14:52
À: @paris.fr

Chère Madame,

Je vous remercie de ce retour.

Cordialement

Le 21 mai 2019 à 14:48, @paris.fr a écrit :

Bonjour,

Après lecture des pièces fournies, je vous informe que la visite du local ne se justifie plus.
Je vais envoyer un mail d'annulation à M. dans ce sens.

Cordialement

<image001.png>

Contrôleuse instructrice assermentée
Bureau de la Protection des Locaux d'Habitation

103 AVENUE DE FRANCE – 75013 PARIS
01 / @paris.fr

De : Xavier DEMEZOY [mailto:xd@demeuzoy-avocat.com]

Envoyé : lundi 20 mai 2019 10:36

À :

Cc : DLH-BPLH; ; Xavier DEMEZOY

Objet : W : rue à Paris 4ème

Chère Madame,

Dans ce dossier cité en référence, je vous informe intervenir en qualité de conseil de Monsieur et Madame

Vous trouverez ci-joint mon courrier et les pièces annexées justifiant de la régularité de ce dossier. Je vous adresse également ce jour copie de ce courrier par courrier recommandé.